



Assemblée générale annuelle Le mercredi 11 septembre 2019

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée 19h23 par M. Dominic Morin, vice-président.

2. Désignation de la secrétaire de l'assemblée

Mélanie Saumure sera secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption proposée par Valérie Viel

Secondée par Geneviève Larocque

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 juin 2019

Adoption proposée par Vicky Faubert

Secondée par Véronique Gaudet

5. Mot de la direction

Mme Véronique Gaudet, enseignante au 3^e cycle, nous présente le projet éducatif revu dans son entièreté au cours de l'année scolaire 2018-2019. L'école de la Colline place la communication, les relations humaines et l'ouverture d'esprit au cœur de ses actions. Elle est novatrice et elle favorise les apprentissages riches tout en développant la rigueur et l'effort. « À l'école de la Colline... la réussite est à portée de main! » telle est notre devise.

6. Rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents (L.I.P art. 64 et 71)

M. Morin explique les différents rôles du **conseil d'établissement** : décisionnel, consultatif (liste des effets scolaire, budget, règles, service de garde, activités)

L'**OPP** quant à lui, permet aux parents de s'impliquer davantage dans la vie de l'école. Les activités permettent aux enfants de créer un sentiment d'appartenance à leur école dans un contexte autre que celui de la classe. Ce comité sera discuté davantage au point 11.

Le **comité de parents** a une instance à la CSD. Il y a des rencontres avec les autres parents de toutes les écoles de la CS avec les commissaires. Le parent qui y siège ramène les informations au CÉ de l'école pour les faire transiger. Le comité de parents fait des recommandations aux commissaires.

7. Conseil d'établissement

7.1 Présentation des membres

Présentation des membres du CÉ en 2018-2019.

7.2 Présentation du rapport annuel 2017-2018

Règles de vie et mesures de sécurité de l'école;

Règles de fonctionnement du service de garde;

Règles de régie interne du CÉ;

Diverses activités scolaires et parascolaires occasionnant une modification à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur de l'école;

Le contenu en orientation scolaire et professionnel;

Grille-matières;

Les normes et modalités d'évaluation 2018-2019;

Liste des effets scolaires;

Le service d'un traiteur;

Le service des dîneurs;

Le plan de lutte;

Le service de photographie pour l'année 2019-2020;

L'entrée progressive de la maternelle 2019-2020;

Les choix et utilisation des collectes de fonds;

Les dépenses de fonctionnement du CÉ;

La demande « Projets spéciaux des commissaires » adressée à notre commissaire.

7.3 Présentation des principaux dossiers

Ce seront les mêmes que les dossiers qu'au point 7.2.

8. Adoption de la procédure d'élection

Quatre postes qui étaient occupés par des parents sont devenus vacants et doivent être actualisés pour un mandat de 2 ans. Un vote caché sera fait afin qu'aucune personne ne se sente indisposée à voter en public.

9. Élection des nouveaux membres (L.I.P. art. 47)

Les parents suivants ont été élus pour un mandat de 2 ans.

Madame Dominique Demers

Madame Karine Sigouin

Madame Valérie Lafrance

Madame Emanuelle Demers

9.1 Élection des substituts

Mesdames Annie Bélanger ainsi que madame Maude Fortin seront les substituts.

10. Comité de parents de la CSD (L.I.P. art. 189 et art. 47)

Monsieur Dominic Morin explique le fonctionnement du comité de parent.

10.1 Présentation du représentant et du substitut

Lisa Potvin, déléguée au comité de parents et Dominic Morin, substitut pour 2018-2019.

10.2 Élection du représentant

Karine Sigouin sera représentante pour 2019-2020.

10.3 Élection du substitut

Vickie Faubert Cyr sera substitut pour 2019-2020.

11. Organisme de participation de parents (OPP)

12.

12.1 Présentation de l'organisme et rapport des activités 2018-2019

Madame Annie Dumais présente le but et les valeurs de l'OPP : permettre aux élèves de participer à des activités pour avoir du plaisir et que les parents puissent se rencontrer, peu importe le revenu familial. Augmenter le lien d'appartenance et le contact positif des élèves en lien avec l'école. Permettre aux élèves de faire du bénévolat dans leur communauté qui est l'école.

Exemples d'activités pour les élèves :

Dîners pizza

Cinéma

Soirée improvisation

Danses

Zumba parents-enfants

Participation au Marché de Noël

12.2 Formation d'un OPP (L.I.P. art. 96 et art. 96.2)

Il est possible de s'impliquer pour seulement quelques activités. Il n'est pas nécessaire de s'impliquer en tout temps.

Les membres de l'assemblée votent en faveur de reconduire l'OPP à l'an 2019-2020.

13. Questions diverses

Aucune question diverse

14. Levée de l'assemblée

Annie Dumais propose la levée de l'assemblée à 20h03

Secondée par M. Dominic Morin

Sacha Tougas

Secrétaire de l'assemblée

Sharri-Lynn Lalonde

Direction